



LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne de la Fédération Française de Tir

Siège social : Peige 03380 ARCHIGNAT
 Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
 J.O. du 7 janvier 1981

FICHE D'ENGAGEMENTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

TOUR DÉPARTEMENTAL (Adultes)

- PISTOLET 10 M -

Lieu et date : MOULINS le dimanche 12 janvier 2020

CLUB : _____

Composition des équipes : 5 tireurs du même club, dont obligatoirement un jeune (moins de 20 ans) ou une dame.

Indiquer ci dessous, l'ordre de passage au contrôle des armes et d'entrée au pas de tir pour chacun des 5 tireurs.

	ÉQUIPE	ORDRE de PASSAGE	NOM PRÉNOM	N° LICENCE OBLIGATOIRE	CATÉGORIE	Nb de repas
Coordonnées du responsable du Club : Nom Prénom : _____ Adresse mail : _____ Tél : _____ MATCH DE QUALIFICATION : Premier plomb de match : 09H00 DURÉE : 4 HEURES (De 09 h à 13 h) 30 coups par tireur successivement au même poste de tir FINALE : Début à 14 h 30	PISTOLET Équipe 1	Capitaine				
		1				
		2				
		3				
		4				
	PISTOLET Équipe 2	5				
		Capitaine				
		1				
		2				
		3				
		4				
		5				

Tir du premier plomb de match : 09 heures

Possibilité de repas sur place à midi, au tarif de 15 € / personne.
 Réservation et règlement obligatoire avant la compétition.

MONTANT DES ENGAGEMENTS : 35 euros par équipe

Total engagements : 35€ X = euros
 Total repas : 15 € X = euros

Chèques à l'ordre de : ASTAM (À joindre à la fiche d'engagements)

Fiche d'engagements à retourner dûment complétée à :

Avant le 22 décembre 2019

M. GUILLOT Daniel
 5 route de Clermont
 03000 MOULINS
 Tél : 06.07.40.31.74.
 daniel.guillot.free@free.fr